

Bulletin d'Adhésion A.D.A.N.C. SAISON 24/25

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
Date de Naissance :
☎ Fixe : 📠 Port. :

(↓ Pour plus de lisibilité, veuillez écrire votre e-mail en LETTRES CAPITALES ↓)

✉ E-mail :

Photo
Identité



(Copie de la PHOTO
de la carte d'identité)

☒ Adhésion = 10 € Obligatoire pour adhérer à l'ADANC

☐ Cotisation = 120 € Pour pratiquer les activités énumérées ci-dessous

Inscription à la (aux) séance(s) de :

- ☐ GYM DOUCE avec Chaise (Sylvie) : VILLEFAGNAN - Lundi - 15h30/16h30 **COMPLET**
- ☐ GYM DOUCE avec Chaise (Sylvie) : FOUQUEURE - Mardi - 17h30/18h30
- ☐ GYM DOUCE avec Chaise (Sylvie) : VILLEFAGNAN - Mercredi - 15h30/16h30 à partir du 06/11/24
- ☐ GYM FORM ' avec Tapis (Sylvie) : VILLEFAGNAN - Lundi - 18h30/19h30
- ☐ GYM FORM ' avec Tapis (Sylvie) : VILLEFAGNAN - Mercredi - 18h30/19h30
- ☐ LINE & COUNTRY DANCE Débutant (Marie-Laure) : ALLOUE - Mardi - 19h45/20h45
- ☐ LINE & COUNTRY DANCE Débutant (Coxie) : FOUQUEURE - Mercredi - 19h15/20h15
- ☐ LINE & COUNTRY DANCE Moyen (Coxie) : FOUQUEURE - Mercredi - 20h15/21h15
- ☐ LINE & COUNTRY DANCE Intermédiaire/Avancé (Coxie) : FOUQUEURE - Lundi - 19h30/21h

☐ Total = 130 €

Mode de
Paiement

- ☐ CHEQUE(S) à l'ordre de l'A.D.A.N.C BRETTE
- ☐ ESPECES
- ☐ VIREMENT (IBAN : FR76 1240 6001 2222 1256 8090 876 BIC/SWIFT : AGRIFRPP824)
- ☐ Coupons Sport CNAS/Chèques Vacances ANCV

☐ [Cochez la (les) case(s) correspondante(s) à votre choix]

Règlement Intérieur ADANC Saison 24/25

- 2 séances d'essai offertes pour les nouveaux adhérents.
- Dans la limite des places disponibles, l'ADHESION / COTISATION de 130€, donne la possibilité de participer à plusieurs cours durant la semaine sans supplément de coût, sur présentation du badge attestant le paiement de la cotisation pour la saison en cours.
- **Facilités de paiement accordées** = Règlement de L'ADHESION / COTISATION FORFAITAIRE de 130€ en **plusieurs chèques**

Paiement en 2 fois	1 ^{er} chèque = 65€ + 2 ^{ème} chèque = 65€	Dater le chèque à la date de la signature
Paiement en 3 fois	1 ^{er} chèque = 50€ + 2 ^{ème} chèque = 40€ + 3 ^{ème} chèque = 40€	Inscrire les dates de dépôt du chèque au dos de celui-ci
		Date limite d'encaissement du dernier chèque = 31 décembre 2024

- Le certificat médical d'aptitude n'est pas obligatoire mais il est conseillé de demander un avis médical car toute activité physique comporte des risques.
- Pour les mineurs, compléter et signer une AUTORISATION PARENTALE (Modèle à demander à l'animatrice)

☞ **DANS AUCUN CAS, L'ADHESION / COTISATION FORFAITAIRE NE POURRA ETRE REMBOURSEE.**

☞ **LE NON-RESPECT DE CE REGLEMENT INTERIEUR POURRA ETRE SANCTIONNE PAR L'EXCLUSION DU COURS ET LA RADIATION DE L'ADHERENT.**

En signant ce bulletin d'adhésion, j'atteste avoir lu et approuvé le règlement intérieur

Fait à : Le :

(Signature)

☐ Je désire faire un **DON** d'un montant de € à l'ADANC qui est habilitée par, la Direction Générale de Finances Publiques, depuis le 06/01/2020, à délivrer "UN REÇU FISCAL", pour bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant du DON effectué.

Merci de retourner cette fiche **soigneusement complétée**, accompagnée du règlement dans une enveloppe non cachetée.